



COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD
convention biennale portant sur le soutien financier
des actions dans le cadre du PAT
2026-2027
Collectif Fermes Urbaines
CC du 30 juin 2026

ANNEXE 1 : Répartition de la subvention par projet

Veillez trouver ci-après la **répartition** de la subvention de la Communauté de Communes Aunis Sud dans le cadre du PAT, subvention accordée en Conseil Communautaire le 30 juin 2026.

	Répartition par projets	Subvention CDC Aunis Sud €/an
1. l'installation agricole de Porteur.e.s de Projet en bio et circuit-court		
1.1 Animation d'une communauté de porteurs de projets agricoles pour favoriser l'installation	Organiser des réunions-apéro PP : 1 par an en Aunis Sud)	615
	Assurer un suivi individuel des PP (permanence tel pour leurs besoins divers) et animer la communauté (mail, NL, RS...), contribution au groupe foncier local	1 000
	Communication/Valorisation des porteurs de projets du territoire : réalisation de visuels, māj site internet	450
	Réaliser et entretenir une base partagée de PP avec toutes les infos clés sur chaque projet pour les EPCI et acteurs de l'installation volontaire	500
1.2. Accompagnement des porteurs de projet en cours d'installation	Visite terrain, mise en relation, suivi individuel des porteurs de projet (une fois le terrain trouvé), sur la base de deux PP suivis	1 080
1.3 Mettre en lien tous les acteurs de l'installation et les PP du territoire pour faciliter l'installation	Organiser tous les deux ans un évènement professionnel à l'automne (2027)	1 120
1.4 Faire découvrir les métiers en lien avec la filière maraîchage	Sensibilisation sur métiers de la filière maraîchage bio. 2 ateliers par an à destination d'un public de 15 à 25 ans (lycéens, étudiants, services civiques...). Format d'1h30 avec "quizz" agri-alim" et jeux de table pour définir la filière Pistes > Lycée de Surgères en seconde + Enilia + bureau d'information jeunesse + MFR de St Germain de Marencennes	870
Sous-total		5 635

AR Prefecture

017-200041614-20260630-2026 06 06-DE

Reçu le 15/07/2026

2. La sensibilisation des habitants à l'agroécologie par l'action et l'accompagnement de changement de pratiques alimentaires		
2.1 Ferme découvrir les Fermes agroécologiques du territoire aux habitants	Tour des fermes (vélos...), festival, appui aux fermes pour les aider à organiser des journées à la ferme. Soutien à l'organisation d'un nouveau format à voir en fonction des besoins	2 000
2.2 Soutien à la création de nouveaux circuits courts via la mise en place en entreprise	Court-circuitez votre assiette (1 entreprise accompagnée par an). Le programme d'accompagnement sensibilisation sur l'agroécologie et construction du circuit-court est offert aux entreprises. Elles peuvent financer deux options atelier cuisine et chantier ferme qui ne sont pas comprises dans l'accompagnement de "base" soutenu par la CDC Aunis Sud	4 450
Sous-total		6 450
3. Le soutien aux fermes existantes installées en circuit-court et en AB		
	Mise à jour annuelle des données sur les circuits-courts (amap, paniers) sur le territoire.	700
	Mise à jour de la base de données relatives aux fermes maraîchères et leurs informations signalétiques (RGPD)	700
Sous-total		1 400
4. Coordination - Gestion de projet		
	Point mensuel de suivi avec Aunis Sud et échanges mails ad hoc	1 875
	Réunion de bilan avec Aunis Sud (1 x an)	540
	Gestion de projet (10%)	1 500
Sous-total		3 915
TOTAL ANNUEL PROJET par an		17 400

L'association **Collectif Fermes Urbaines** s'engage à utiliser la subvention dans le respect de cette répartition. En cas d'impossibilité, se référer à l'article 4 de la convention.

Surgères le _____ 2026

Pour la Communauté
de Communes Aunis Sud
Le Président

Pour l'association
Collectif Fermes Urbaines
Le Président

Christophe RAULT

Nicolas SENNEGON

1 exemplaire à retourner après signature
1 exemplaire à conserver